

Une parution en extra!

La semaine dernière, nous vous informions que *La VIETrine express* ferait relâche le 11 juillet, notamment en raison de la sortie du journal *La VIETrine*, publié six fois par année.

Toutefois, afin de bien vous informer, la direction préfère vous annoncer sans tarder l'entrée en vigueur des dispositions des nouvelles conventions collectives nationales pour nos six instances syndicales. D'autres sujets en lien avec la gestion des ressources humaines sont aussi abordés.

Les six conventions collectives en vigueur



Les nouvelles conventions collectives des six syndicats qui représentent les employés du CIUSSS de l'Estrie - CHUS sont entrées en vigueur ce 10 juillet :

- FIQ
- APTS
- FTQ-SCFP
- SQEES-298-FTQ
- FSSS-CSN
- CSD

Les conventions collectives sont disponibles - ou le seront bientôt - sur le site du Comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux (CPNSSS) au cpnsss.gouv.qc.ca.

Augmentations salariales et majorations de primes

Les récentes signatures des conventions collectives nous permettent de traiter les augmentations salariales et les majorations de primes (effectives à partir du 1^{er} avril 2016) dès ce 10 juillet. Les travaux réalisés touchent le personnel syndicable non syndiqué (SNS) ainsi que l'ensemble des accréditations syndicales, excluant le personnel d'encadrement. Le traitement de la rétroactivité au 1^{er} avril 2016 sera réalisé à un moment ultérieur.



Des mesures spécifiques

Les différentes équipes de la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques sont à l'affût de toutes les modifications à l'organisation du travail que pourraient générer les modalités des nouvelles conventions nationales. Les personnes étant touchées par de telles mesures seront informées dès leur application.

C'est d'ailleurs le cas des infirmières auxiliaires travaillant en CHSLD et affiliées à la FIQ qui, depuis le 10 juillet, voient leur journée de travail rehaussée de 15 minutes afin de permettre le chevauchement interquart en vue de transmettre l'information clinique des salariées d'un quart à l'autre (comme pour les infirmières).

Cette mesure s'applique dans les centres d'activités de la mission CHSLD où les services sont dispensés 24 heures par jour, 7 jours par semaine ou sur deux quarts différents continus.

Bon été
à tous!

Affichages de postes dès le 22 août



Tel qu'annoncé la semaine dernière, le moratoire sur les affichages de postes imposé l'an dernier est maintenant levé. À compter de la semaine du 22 août, des affichages de postes pourraient donc avoir lieu dans certaines installations pour deux semaines (là où les dispositions locales et la pratique permettent un affichage estival). Dans les autres établissements, les affichages débiteront la semaine du 4 septembre pour une durée de deux semaines et se poursuivront graduellement pour se terminer à la fin du mois.

Soulignons qu'il ne s'agit pas de nouveaux postes. Les quelque 350 postes à combler, dont la majorité dans les secteurs administratifs, sont pour la plupart ceux qui se sont libérés au cours de l'année de moratoire sans être dotés.

RATTACHEMENT ADMINISTRATIF

Personnel catégories 2 et 4

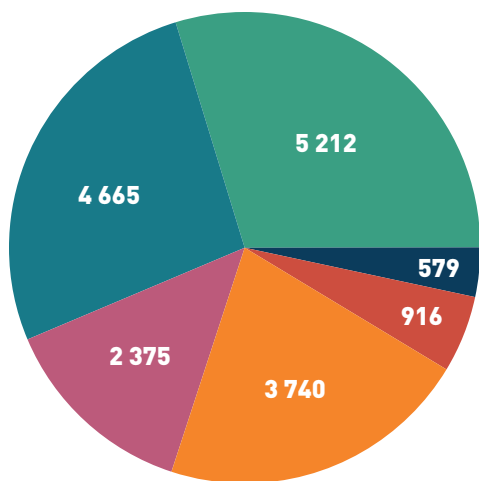
Des discussions ont eu lieu ce printemps avec nos partenaires syndicaux sur les rattachements permanents des directions administratives et techniques de la catégorie 2 (personnel paratechnique, des services auxiliaires et des métiers) et de la catégorie 4 (techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux). Elles se poursuivront cet automne.

LA 2^E ÉDITION DU JOURNAL *La VIÉtrine* ARRIVE CETTE SEMAINE! NE LA RATEZ PAS!

Le journal *La VIÉtrine* est publié six fois par année. Après celle de juillet, la parution suivante aura lieu la semaine du 19 septembre.



STATISTIQUES SUR LE PERSONNEL DU CIUSSS DE L'ESTRIE — CHUS*



5 212
Personnel en soins infirmiers et cardiorespiratoires

4 665
Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers

2 375
Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration

3 740
Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux

916
Autres catégories (incluant les résidents et les étudiants)

579
Personnel cadre

17 487
Nombre total d'employés

Masse salariale de 750 M\$
(sur un budget total de 1,2 milliard de dollars)

* Source : Entrepôt régional (employés actifs en date de fin de la dernière paie selon les catégories MSSS PMO – au 25 juin 2016)

NOMINATIONS

NANCY PANDER

Chef de service – maladies chroniques et santé mentale (Granit), DSG, intérim

La VIÉtrine express est publiée par la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques

Vous avez des sujets à proposer?

Écrivez-nous à journal.ciussse-chus@ssss.gouv.qc.ca

Informations complémentaires à santeestrie.qc.ca

Icônes créés par www.flaticon.com

Prochain numéro : **18 juillet 2016**

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke

Québec

